



Communiqué

Efficacité énergétique

Équiwatt: un programme efficace, cohérent et qui atteint ses publics cibles

L'évaluation d'équiwatt, sollicitée par le Conseil communal de Lausanne, met en lumière l'efficacité, le dynamisme et la cohérence du programme d'efficacité énergétique de la Ville de Lausanne. Équiwatt a généré des résultats significatifs et un impact notable sur la population, les entreprises locales et les propriétaires immobiliers. Les données du bilan 2023 confirment ces conclusions, montrant une réduction cumulée des émissions de CO₂ de 14 % au-dessus des objectifs 2019-2023. Les bilans annuels 2022 et 2023 sont désormais disponibles sur le site [équiwatt](#) et seront publiés chaque année. Ce constat se ressent aussi dans les nouvelles prestations du programme équiwatt en soutien à la rénovation énergétique des bâtiments qui ont eu un fort succès dans leur première année de mise en place.

Le programme d'efficacité énergétique [équiwatt](#) a été créé en 2016 par les Services industriels de Lausanne afin d'encourager l'efficacité énergétique et les économies d'énergie dans les entreprises et chez les particuliers, y compris les propriétaires immobiliers et les gérances. Il propose notamment la **subvention pour vélo électrique**, le **kit équiwatt**, les **opérations éco-logements**, et a lancé dernièrement, un **défi électrique sur une année** dans le but de réduire sa consommation d'énergie.

En 2022, le Conseil communal de Lausanne a demandé une évaluation indépendante d'équiwatt ainsi que la publication de bilans annuels. L'audit réalisé par le bureau indépendant dss+, pour la période 2016-2021, a été mené par des spécialistes en évaluation des politiques publiques et des experts en politique environnementale et énergétique.

Analyse et impact du programme

L'analyse s'est principalement faite de manière qualitative. Le bureau dss+ a salué l'importante progression et la montée en puissance du programme équiwatt depuis sa création en 2016 grâce à des ajustements continus et une stratégie de développement cohérente. Initialement composé de 4 plans d'action, équiwatt en compte désormais une quinzaine répondant ainsi aux besoins identifiés des différents publics cibles.

«Nous analysons régulièrement le contexte en matière d'efficacité énergétique ainsi que les besoins de la population et des entreprises lausannoises, et partageons nos pratiques avec celles d'autres services industriels engagés dans les économies d'énergie. Ce programme doit évoluer en permanence de manière à s'adapter aux enjeux et ainsi favoriser la transition énergétique.» ajoute Alexane Dubois, responsable d'équiwatt.



L'équipe d'experts souligne également que le programme est complet et génère un impact significatif. L'engagement de ressources humaines adéquates et le vote d'enveloppes budgétaires ambitieuses par les autorités lausannoises ont permis au programme équiwatt d'avoir un impact réel sur les économies d'énergie des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne ainsi que des entreprises qui y ont leurs activités et les propriétaires immobiliers.

De plus, les enjeux d'économies d'énergie se trouvent aujourd'hui au cœur de l'actualité et de l'agenda politique ce qui relève encore plus de la pertinence de ce programme et place la Ville de Lausanne et les SiL comme précurseurs dans ce domaine.

«Comme l'ont démontré ces dernières années de crise énergétique, la sobriété et l'efficacité énergétiques doivent être au cœur des politiques énergétiques. Les résultats de ces bilans démontrent que la Ville de Lausanne a vu juste et apporte une réponse efficace et appréciée pour permettre aux Lausannoises et Lausannois, ainsi qu'aux PME, d'économiser leur énergie» souligne Xavier Company, Conseiller municipal et Directeur des Services industriels de Lausanne (SiL).

Chiffres clés

Bilan depuis 2016 (création)

- Réduction cumulée des émissions de CO₂-eq de 5'700 t CO₂-eq
- Économies de près de 9 millions de kWh d'électricité, équivalentes à la consommation de 4'000 ménages pendant un an
- Économies de plus de 20 millions de kWh de chauffage, correspondant à la consommation de 2'000 ménages pendant un an.

Bilan 2022

- Réduction cumulée des émissions de CO₂-eq supérieure de 9% aux objectifs 2019-2022
- Réduction des émissions de CO₂-eq de 980 t CO₂-eq, soit 46% supérieure à l'objectif annuel 2022
- Économies de 1'172'000 kWh d'électricité, soit 7% supérieures à l'objectif annuel 2022
- Économies de 3'474'000 kWh de chaleur, soit 55% supérieures à l'objectif annuel 2022

Bilan 2023

- Réduction cumulée des émissions de CO₂-eq supérieure de 14% aux objectifs 2019-2023
- Réduction des émissions de CO₂-eq de 1'609 t CO₂-eq, soit 25% supérieure à l'objectif annuel 2023
- Économies d'électricité de 904'000 kWh, soit 20% inférieures à l'objectif annuel 2023
- Économies de chaleur de 6'661'000 kWh, soit 30% supérieures à l'objectif annuel 2023.

La suite du programme équiwatt: la rénovation énergétique des bâtiments

Les résultats positifs de l'analyse indépendante, ainsi que les bilans 2022 et 2023 encouragent la Municipalité à poursuivre ses efforts en matière d'efficacité énergétique via son programme équiwatt. Le nouvel axe principal de développement est celui de la rénovation énergétique des bâtiments. Après une année de soutien aux propriétaires immobiliers, les mesures prises font déjà leur preuve. Plus de 200 propriétaires ont bénéficié d'une séance de conseil gratuite ou d'une subvention pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en énergie (AMOén). De nouvelles prestations sont en cours de développement pour cet automne.



À Lausanne, le chauffage des bâtiments représente plus de 50% des émissions directes de CO₂. La rénovation d'un bâtiment peut diminuer jusqu'à 75% sa consommation d'énergie. Il s'agit donc d'un axe d'action très important. Dans le cadre de son [Plan climat](#), la Municipalité s'est fixée comme objectif d'augmenter le taux de rénovation des bâtiments de 1% environ à 3,3% par an, afin d'atteindre 0 émissions directes de CO₂ à 2050.

Pour soutenir les propriétaires, dans ce domaine complexe aux enjeux financiers importants, en particulier ceux dont le parc de bâtiments ne permet pas de disposer d'une équipe d'exploitation spécialisée, la Ville de Lausanne a mis en place dès 2023 plusieurs plans d'action – notamment via son programme [équiwatt](#) - pour les accompagner tout au long du processus.

«De nombreux propriétaires craignent d'entreprendre des travaux longs, coûteux et inutiles, ainsi que des démarches administratives complexes. Pour accélérer la rénovation du parc immobilier, il est crucial de lever ces freins en leur proposant des prestations et un accompagnement adaptés», indique Xavier Company, Conseiller municipal et directeur des Services industriels de Lausanne (SiL).

Premier conseil gratuit

Pour commencer, équiwatt a lancé un [service de conseil](#) pour la rénovation des bâtiments qui permet d'identifier les priorités, les actions à entreprendre et les subventions à disposition lors d'une rénovation énergétique. A ce jour, plus de 200 propriétaires privés ont bénéficié de cet accompagnement gratuit et neutre. Une étude de satisfaction auprès des bénéficiaires a révélé que près de la moitié d'entre eux ont très rapidement réalisé des travaux de rénovation énergétique suite à ce conseil. Selon eux, cette prestation répond à un réel besoin.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Pour compléter cet accompagnement, équiwatt a créé également une subvention de 50% des coûts pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage en énergie ([AMOén](#)) allant jusqu'à CHF 10'000.- et cumulable avec la subvention cantonale. Cette subvention permet aux propriétaires de solliciter des spécialistes pour les conseiller et les guider à chaque étape du processus de rénovation, de la planification à la réalisation des travaux.

«En intégrant ces deux niveaux d'accompagnement, du conseil initial à une assistance experte, les propriétaires bénéficient d'un soutien continu et structuré pour mener à bien leurs projets de rénovation énergétique», relève Baptiste Antille, responsable de la division Politique énergétique aux SiL au sein de laquelle est mis en œuvre équiwatt.

Rénovons Lausanne

Rénovons Lausanne est un programme pilote proposé aux petits propriétaires d'une sélection de bâtiments à haut potentiel de rénovation énergétique afin de les inciter à réaliser leur projet de rénovation. Il s'agit de définir les besoins de rénovation aussi bien énergétiques que non énergétiques (mise aux normes obligatoire par exemple) puis les études et les travaux. Cette démarche commune vise à déclencher un effet d'émulation. En fonction de son succès, ce projet pilote en cours depuis le mois d'avril 2024 sera reproduit ou adapté.



Pour compléter ces prestations, le programme équiwatt propose un plan d'action pour l'**optimisation des chaudières** permettant d'économiser jusqu'à 20% d'énergie. Dès 2025, il prévoit aussi d'organiser, en s'appuyant sur des experts, **des ateliers pour informer les propriétaires** de divers aspects liés aux rénovations, tels que le financement, le droit, les démarches administratives, etc.

Enfin, cet automne, **un nouveau projet pilote d'accompagnement neutre sera mené en collaboration avec la HES-SO**. Il proposera l'audit énergétique du bâtiment, l'appel d'offres groupé pour la réalisation des travaux, l'analyse des devis et des recommandations pour l'adjudication de travaux.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, conseiller municipal et directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Baptiste Antille, responsable de la division Politique énergétique, 021 315 82 12**
- **Alexane Dubois, responsable du programme équiwatt, 021 315 87 35**

Lausanne, le 16 août 2024